# MANUEL PRATIQUE

DES

# CONSTRUCTIONS RUSTIQUES,

OII

GUIDE POUR LES HABITANTS DES CAMPAGNES ET LES OUVRIERS DANS LES CONSTRUCTIONS RURALES,

## PAR M. DE FONTENAY,

Utile dulci, aut œconomicus.

OUVRAGE COURONNÉ PRR LA SOCIÉTÉ ROYALE ET CENTRALS D'AGRICULTURE DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

ORNÉ D'UN GRAND NOMBRE DE FIGURES.

## PARIS.

A LA LIBRAIRIE ENCYCLOPÉDIQUE DE RORET,

1836.

afin de pouvoir renfermer dans le même grenier autant d'en

#### ARTICLE XLI.

#### EMPLACEMENS UTILES DANS LA BASSE COUR,

Outre les écuries, granges, bergeries, poulailliers et autres dépendances de la basse-cour, et dont nous avons donne la description. Il est bon d'avoir daus un établissement et al, divers emplacemens d'une disposition simple, quities, nent à l'ensemble des bâtimens; tels sont des hangadis des remises, un atelier, une chambre à serrer les outils, etc., etc.

#### Des hangards.

Ge sont des espèces de remises qui servent à différent usages. On y met à couvert les instrumens aratoires, les charrues, les herses, les rouleaux, les chariots, les charetes, etc., aux époques où ils ne servent pas à la culture, les bêtes à cornes et les moutons mis en liberté dans les cours d'ume ferme; ce sont des abris qui ne sauraient être trop multipliés pour garantir les voitures et harnais, toutes ortes de bois, quelquefois les fourrages, et même la volaille qui s'y réfugie contre les atteintes de l'oiseau de proie et du mauvais temps. Un hangard est commode, d'ailleurs, pour y travailler, pendant la pluie ou les gelées, à aiguiser des échalas, éliter des osiers, racommoder les ouils, etc., etc.

Cette partie essentielle d'une ferme ou d'une métairie est communément la moins dispendieuse à construire à de simples pieds droits en bois, en pierre ou en briques, surmontés d'une charpente, des tuiles ou du chaume suffisent pour l'élever. Quelquefois cependant, au-dessus des hangards, on fait des greniers très bons pour conserver les grains, etc., ou pour déposer des fourrages.

Les remises d'un riche propriétaire doivent avoir 10 pieds de hauteur, 8 de largeur et 20 de profondeur. On proportionne celle d'un métayer, à la grandeur, le nombre et la forme de ses voitures. Les seules bonnes sont au nord; mais au midi tout sèche: les voitures et les harnais y dépérissent promptement.

#### De l'atelier.

l est commode et même nécessaire d'avoir un atelier une grande ferme, non seulement pour construire et parer les différens instrumens aratoires, mais encore pour ellre en réserve les différentes pièces de charrues, des roues, des roues, etc., afin de les retrouver au besoin. On dit être pourvu de différens outils, comme scies, haches, parleaux, tenailles, vilcbrequins, vrilles, etc., et du hois parleaux, tenailles onfection des instrumens et les réparaments journalières.

#### Chambre à serrer les outils.

Il est encore des objets, outre ceux dont nous avons lé, qui demandent à être conservés avec d'autant plus soin que l'usage qu'on en fait est plus rare, et qu'ils peutent être volés ou perdus plus facilement; telles sont les files, les bèches, les râteaux, les faux, les faucilles, les files, les vans, les houes, les leviers, les piquets de fer, les instrumens à fouiller la terre, etc.; on peut encore y jouter les sacs, les câbles, les cordes et cordeaux, les châtes et même les vieilles ferrailles et les vieux cloux.

If faut avoir, pour la conservation de ces divers objets, ce pièce bien aérée et exempte d'humidé; tout doit y être nogé en ordre, de manière que l'on puisse y trouver à fastant ce dont on a besoin. La porte de cette espèce de negasin fermera bien et à clé, afin que tous les domestiques indistinctement, ou même les étrangers ne puissent y ller gaspiller les diffèrens outils, dont le maîtré-valet doit de responsable, au moyen d'un inventaire dont le fermier per propriétaire aura un double.

and doubles

#### ARTICLE XLII.

DU FOURNIL, DU FOUR ET DE SES ACCESSOIRES.

Le fournil ou chambre à four est la pièce qui, dans une spitation rurale, est spécialement destinée à la fabrication du pain pour la consommation du ménage. En lui donnant des dimensions convenables, elle peut servir encore de mandérie ou chambre à lessiver, et à d'autres objets.

Pour la commodité du service, le fournil doit être situépte de la cuisine, ou dans le voisinage du lavoir domes-

tique.

#### Du four à cuire le pain.

« G'est dans le four , a dit Parmentier , que s'achève la « fermentation panaire et la cuisson du pain. »

Chez les pauvres villageois, le four se construit souveut derrière la cheminée de leur chambre, sa bouche est alors dans le fond de cette cheminée qui sert ainsi à deux usages quelquefois une petite chambre adossée à cette cheminée, contient le derrière du four, et devient ainsi une espèce d'étuve pour les provisions du ménage, les enfans, les obtils, etc.: le dessus et le dehors du four y donnet dici quelques facilités. Si cette petite chambre n'existe pas, on peut avoir un rang à porcs sous le four, et un poulailler au dessus.

Chez les particuliers un peu aisés, et surtout dans les cantons où la pierre est rare, et où on ne bâtit qu'en bois, on tâche d'avoir une chambre à four (un fournil) séparée di logement, ainsi que des granges et écuries, crainte di feu; ou bien on construit le four isolément dans la cour on dans la rue, pour éviter les occasions d'incendie: dans cacas, le four a besoin d'une cheminée particulière, la fumé s'échappe directement en plein air; ceux qui y cuisent sout exposés à toutes les injures du temps: c'est le four du pau.

vre, qui sert souvent à plusieurs.

La perfection d'un four consiste dans la bonté et la régularité de sa forme, et dans les justes proportions de ses différentes parties; sa grandeur peut varier suivant les besoins du propriétaire, mais sa forme doit toujours être la même; selon Cadet de Vaux et Parmentier, ce doit être un ovale, ou une etlipse plus ou moins alongée suivant l'emplacement disponible, et tronquée dans sa partie la plus aigué. Les grands fours pour les hopitaux ont de 12 à 14 pieds de profondeur; ceux des houlangers, de 9 à 10 pieds. Les fours de hourgeois ont de 5 à 7 pieds, suivant le besoin.

Un four doit être fondé comme tout autre bâtiment; il porte quelquessis uniquement sur deux ou quatre piliers aux angles. Les disserentes parties sont : 1º la voste du dessous ou cendrier, qui supporte l'âtre; 2º l'âtre; 3º le dôme ou chapelle; 4º les ouras ou soupiraux; 5º l'entrée ou bouche:

6ª la cheminée et le dessus du four.

1º Parlons d'abord du cendrier, c'est où l'on resserre ordinairement une certaine quantité de bois qu'on veut faire bien sécher avant de l'employer; la voûte doit avoir au moins 18 pouces d'épaisseur pour porter l'âtre : souvent au de voute, ce sont de gros madriers qui peuvent proun incendie, ce qui devrait être défendu.

10 L'atre, c'est une des parties les plus essentielles du aur. Elle doit être pavée en carreaux de terre cuite, un peu hambée au centre, ou bien en terre à four toute crue, mais battue, dont on fait quelquefois de grands carreaux

Cette terre à four ne se trouve pas partout, mais en voici la composition, savoir : un cinquieme de bon sable, deux poquiemes de terre argileuse qui ne rougisse pas beaucoup feu, et à peu près autant de pierre calcaire pulvérisée. argile a trop de liant ou de compacité, on peut augmen-

le sable.

Après avoir trituré et monillé ce mélange à la consistance de mortier de terre, on en met dans des moules, ou bien on répand sur l'âtre à l'épaisseur de 5 ou 6 pouces, à laquelle donne une convexité insensible; on la foule ensuite avec le battess jusqu'à ce qu'elle soit parfaitement unie. On en al Marast près de Verdun , dans des moules d'un pied ore et seulement deux pouces d'épaisseur, qui ont beaucoup de vogue à dix et douze lieues à la ronde, et qui duent long-temps.

30 Le dôme ou chapelle. Avant de paver l'atre du four, en élève ses murs intérieurs à environ 8 pouces au-dessus du niveau que doit avoir le pavé; ces murs intérieurs, en avale ou ellipse tronquée, doivent soutenir la chapelle ou Ame, c'est-à-dire la voute supérieure, qui exige beaucoup l'attention; ils doivent être en briques bien cuites, de 18 gouces au moins d'épaisseur; leur extérieur faisant le carré peu long, peut être en pierres ou en pisé.

Un moyen de concentrer la chaleur dans le four, dit Cadet de Vaux, ce serait d'y former une enveloppe de charhon oile, de mache-fer et de tan sorti des fosses, ou de toutes aulres matières reconnues pour n'être pas conducteur du calorique ; mais ces matières ne sont pas toujours à la disposition de chacun.

Un four bien construit, dit Parmentier, sera toujours bas de chapelle; cette hauteur doit cependant être proportion-

née à la profondeur du four ; on la fait généralement du sixième de cette profondeur.

Pour faire cette voûte ou chapelle, qui doit reposer sur les petits murs intérieurs dont nous venons de parler, on a dù dejà donner à ceux-ci un peu d'inclinaison vers le centre du four, en soulevant le derrière des briques tant soit peu en forme de voussoirs; ainsi la voûte est déjà commençée

et la bouche a dù être ménagée sur le devant.

Pour achever cette voute, on pose de petits cintres sur l'âtre, d'environ deux pouces moins larges et moins hauts que la clé de la bonche faite en demi-cercle; on les couve de pelites planches qui ne dépassent pas le centre du four et on assujettit le tout solidement; on pose ensuite, à droit et à gauche et au bout de ce bâtis, d'autres petites planches inclinées qui aboutissent contre les petits murs circulaires ou ovales ci-dessus; lesquelles petites planches sont soute. nues par des supports solides, à un pouce pres du niveau de la dernière assise. On couvre les intervalles avec des bouts de la tes; on apporte de la terre douce sur le tout. on la presse doucement, et on l'élève successivement en forme de calotte ovale ou elliptique, de manière qu'elle n'excède pas la hauteur déterminée pour le milieu de la voute, au-dessus de l'âtre; on continue ensuite de maçon. ner sur les petits murs avec du mortier de terre et tres pen de chaux, entaillant les voussoirs un peu en coin tronqué par le petit bout ( toujours en brique ou en terre bien cuite), les posant à plat et fermes dans le mortier, et la soulevant toujours derrière pour qu'ils portent d'equerre sur la calotte de terre; petit à petit, on parvient par assises successives et regulières de colé et d'autre, ainsi qu' aux deux bouts, en suivant le contour commencé, on parvient, dis je, à rétrécir petit à petit le trou qui reste à remplir au sommet de la voute. Enfin, on arrive au dernier voussoir qu'on enfonce avec force, c'est ce qu'on appelle mettre la clé, et la voûte est finie : on la surcharge de maçonnerie toujours en briques ou tuileaux, tant sur les reins que sur le dome. jusqu'à ce que cette maçonnerie soit de niveau, et qu'elle ait au moins 18 pouces d'épaisseur à la clé; puis on y met de la terre douce que l'on bat bien, ou bien mieux encore des carreaux de terre cuite à bain de mortier, et on laisse les choses en cet état pendant quatre à cinq jours, pour que les mortiers se raffermissent. Au bout de ce temps, on démonte l'échafaudage intérieur du four. Après en avoir bâti la cheminée; on le nettoie bien, et l'on peut alors s'en servir : toutefois on fera mieux d'y faire du feu plusieurs fois avant d'y mettre de la pâte pour bien sécher toute l'épaisseur de l'âtre, autrement, le pain n'y cuirait pas du tout.

4° Les ouras. Ge sont des soupiraux qui, dans les grands fours, s'élèvent en dedans du four de chaque côté des rives, ayant 5 à 6 pouces en carré, et qui viennent aboutir à la cheminée au-dessus de la voûte. Ils sont destinés à animer et entretenir la combustion du bois, qui sans eux brûlerait tentement et difficilement. On les a supprimés dans les petils fours. Dans les moyens, on en fait un seul, prenant naissance au fond pour revenir également à la cheminée par lessus le dôme; on les tient fermés quand le four tire bien et qu'on peut s'en passer.

50 La bouche du four doit être la plus petite possible, relativement à la grosseur des pains qu'on y veut cuire; le
four sera plus facile à chauffer, consommera moins de bois
et gardera sa chaleur plus long-temps. 18 pouces ou 2 pieds
de diamètre au plus, doivent suffire pour tous les cas; on la
fait en demi-cercle, à environ 5 pieds du niveau du sol ou
du foyer de la chambre, et on la bouche avec une porte ou
un bouchoir de tôle à poignée. La porte pourrait être en
fonte, solidement attachée à un chàssis à larges feuillures,
ou bien on la met à coulisse sur des roulettes. Les pauvres
gens n'ont souvent pour bouchoir qu'une grande écaille
qu'ils soutiennent avec un morceau de bois ou le manche
la fire de la chambre, et un chassis a larges feuillures,
ou bien on la met à coulisse sur des roulettes. Les pauvres
gens n'ont souvent pour bouchoir qu'une grande écaille
qu'ils soutiennent avec un morceau de bois ou le manche

6° L'autel. Sur le devant de l'entrée du four on met une tablette en fonte ou en pierre de taille qu'on appelle l'autel; cette tablette doit être de niveau avec l'âtre, et déborder d'un pouce ou deux en dedans de la cheminée, pour y appuyer le bout de la grande pelle, sortir plus facilement la braise du four, et supporter le bouchoir.

7º La cheminée. Elle doit être en saillie au-dessus de la bouche du four; on peut lui donner une forme et une incliuaison convenables quand le four n'est pas directement derrière, afin de n'avoir qu'un seul tuyau pour les deux cheminées.

8º Le dessus du four. En carrelant ce dessus du four comme je l'ai déjà indiqué, on peut y ménager et construire une petite chambre d'environ 6 pieds de hauteur. Gette pièce, souvent échauffée par le four, sera une sorte d'étuve. C'est la qu'en hiver on pourra exécuter tous les procédés de la boulangerie, et en prolongeant les ouras avec des tuyaux de poële qui traverseront cette chambre, on en fera une excellente étuve domestique. (Voyez ci-après).

Pour la commodité du service, le four doit être au rezde-chaussée; il doit être isolé de 6 pouces au moins d'un mur mitoyen, lorsqu'il est en dedans d'une pièce. S'il fait saillie hors d'un bûtiment, il faut le couvrir en tuiles.

3º Aux cheminées de chambres ordinaires, de 4 à 4 Pieds 3º Aux cheminees de cuma de la profondeur et demi de largeur, 18 à 20 pouces de profondeur et de demi de largeur, 18 à 20 pouces de profondeur et de la demi de la companion d et demi de largeur, 10 a xx petites cheminées, 5 pied et s pieds de hauteur; enfin, aux petites cheminées, 5 pied et s largeur, 18 pouces de profondeur et environ 2 pieds et demi

de hauteur.

Les jambages de ces cheminées reposent ordinairement en équerre sur le contre-cœur; mais à l'exception des che minées de cuisine où cette posițion des jambages est néces. saire pour conserver au foyer toute sa capacité, il van mieux dans toutes les autres remplir les coins, biaiser jambages et même en arrondir les rencontres avec le con tre-cœur, ce qui fait refluer en plus grande abondance le chaleur dans l'appartement. La pratique ordinaire est réduire la largeur du fond de la cheminée à moitié de celle sur le devant. Ainsi, une cheminée de 3 pieds d'ouverture n'aurait que 18 pouces de largeur au fond. Nous verrous ailleurs comment il, faut compléter cette disposition, non. sculement pour produire une plus grande chaleur, mais en core pour empêcher la cheminée de fumer.

Les dimensions des foyers des cheminées étant ainsi dé. terminées, il faut examiner celles qui convienuent à leuts tuvaux. Ces dimensions doivent être dans une juste proportion avec celles du foyer, pour que la fumée puisse s'élever

sans rencontrer d'obstacles.

Or la meilleure proportion, dit Pflügger, celle dont a conviendrait de se rapprocher autant que possible est celle où le tuyau ayant 6 ou 7 pieds au dessus du foyer, une hase de 96 ponces carres aurait à son issue 64 pouces, et où de puis la tablette jusqu'à cette base de 96 poures, le tuyan formerait une autre pyramide dont l'extrémité se rappro. cherait insensiblement de 80 pouces de dimension. Cepen. dant d'après les observations, on peut diminuer considérablement cette ouverture inférieure de la cheminée et la re. duire à moins de 40 pouces, en tamisant l'air, et le divisant au moyen de ventouses, etc., parce que c'est moins sa rapidité que sa distribution qui lui donne la force de soutenir la colonne de fumée.

Mais il ne suffit pas de construire une cheminée qui ne fume point, il faut en core pouvoir y introduire un ramoneur ou un fagot d'épines qui en tienne lieu, et éviter les accidens du fen. Cette puissante considération, dit Pflügger, s'oppose souvent à ce qu'on puisse adopter rigoureusement cette forme, alors il a fallu recourir à l'observation, et c'est d'après les dimensions des tuyaux et celles des foyers de cheminées qui ne fumaient pas, que l'on a cru pouvoir fixer la

me qu'il fallait donner à toutes pour en obtenir le même

paus cette forme, les tuyaux de cheminées sont composés deux parties. La première, comprise depuis le niveau du bond de l'appartement jusqu'à son extrémité supérieure, pomine la souche; la seconde ou partie inférieure s'appelle botte: dans les plus grandes cheminées on donne à la de la souche environ 52 pouces de large sur 10 à 12 de et à son extremité supérieure environ 28 pouces de sur 8 pouces de gorge; dans les plus petites, la base la souche a 28 pouces de largeur sur 8 de gorge, et sa Mais auperieure a 24 pouces de largeur sur 7 pouces de Mais on observe que ces dimensions ne sont établies esur celles de la brique qu'on emploie ordinairement et 8 pouces de long sur 4 pouces de large, et qu'ainsi es pourraient encore souffrir quelques modifications.

Quoiqu'il en soit, les dimensions de la souche d'une chegiore étant ainsi déterninées, la construction de sa hotte présente plus de difficultés; car ayant pour base infecure la section superieure du foyer, et pour base supedelle la section inférieure du tuyau, il ne s'agit plus que de

saccorder ensemble. On voit par ces détails, dit Pflügger, que si on a été pre de conserver aux tuyaux de cheminées des dimensions on est parvenu cependant à les réduite an guinum, et même à procurer à ces luyaux une forme approchant de celle indiquée d'abord comme la plus parate; sur quoi nous observons qu'il ne s'agit toujours que le luyaux de cuisine, les plus usités à la campagne.

## ARTICLE XLIV.

PROCEDÉS POUR EMPRCHER LES CHEMINERS DE FUMER.

Depuis quelques années on a cherché avec zèle les moyens Jempecher les cheminées de fumer, et l'on ne peut se disimuler que les recherches faites jusqu'à ce jour out amené guelque perfectionnement pour attenuer les diverses causes ces nombreux inconvéniens dont sont susceptibles ces appareils de chauffage. Les principaux dont nous nous occupons ici sont : 1º la fumée, qui n'étant pas absorbée totaement porte de grands préjudices à la santé, en se répandant dans les pièces qu'ils sont destinés à chauffer; 2º les dépenses quelquefois grandes , souvent inutiles qu'ils nécesatent pour procurer le calorique que l'on en attend. C'est

dans l'article suivant, spécialement destiné à cet objet, que nous donnerons les moyens d'éviter ou du moins de parer le plus possible à ce second inconvénient. Malheureussement presque toutes les cheminées ordinaires ont le grave détant de fumer; aussi pensons-nous qu'il est d'un très grand distait d'indiquer les moyens les plus convenables à employer pour les délivrer de cette défectuosité insupportable. Pour metre nos lecteurs à même de comprendre plus facilement ce moyens, nous allons donner quelques notions sur les lois de physique qui régissent l'évaporation de la fumée de not foyers. Cette évaporation par le tuyan s'appelle en termes de pratique, tirage d'une cheminée. Le tirage d'un tuyau est en raison directe de sa hauteur et en raison inverse de le section horizontale faite dans la gorge du tuyau au-dessu, du foyer.

Les diverses matières combustibles dont nous nous servons ie plus ordinairement, comme le bois, les houilles de charbon de terre, se composent principalement d'hydrogène, d'azote, de carbone et de diverses autres substance mais dont nous ne parlerons point, n'étant pour ce sujet d'aucune considération. Ces matières, mises à l'état de combustion, ont besoin pour brûter d'une plus ou moing grande quantite d'air atmosphérique, en raison directe de l'intensité que l'on veut donner au foyer, d'où il suit que plus le foyer sera ardent, plus l'air atmosphérique s'y précipitera avec violence pour s'y depouiller de son oxigéne.

principe constituant de la combustion.

Ainsi, connaissant la propriété du calorique, qui est de raréfier les gaz, la tendance que ces mêmes gaz ont à se superposer en raison de leur pesanteur ou de leur intensité dans l'espace; sachant de plus que la zone d'air atmosphe. rique prise horizontalement au foyer, doit être moins intense que celle prise à une plus grande hauteur, comme, par exemple, à la tête de cheminée, on concevra facilement le tirage du tuyau d'une cheminée; on peut même saivre pres. que de l'œil les diverses couches atmosphériques passant par le foyer, s'y dépouillant de leur oxigéne pour ensuite s'élever rapidement dans le tuyau et tendre sans cesse à se mettre en équilibre avec la zone supérieure; on a pu remarquer qu'il règne dans la partie del atmosphère au dessus du sol une infinité de vents variables, d'abord par leur nature et ensuite par les accidens qui se succèdent sans cesse: dans cette zone d'air, ces accidens sont ou la construction des maisons ou celle des têtes de cheminées, des combles, etc., etc., qui par leurs diverses positions présentent des

surfaces sur lesquelles les vents se brisent et se réfléchissent sulvant différens angles, ce qui ne cesserait de criser de nouveaux courans plus ou moins intenses et semblables en quelque sorte à ces ondulations qui se montrent à la surface des grands sleuves, derrière les piles de ponts ou de tout antre corps présentant de la résistance au courant. Ces masses d'air concentrées et sous le poids accidentel d'une pression atmosphérique plus forte que celle qui leur est assignée par leur densité naturelle, tendent par leur force d'élasticité à se dilater pour se remettre en équilibre, d'où il suit évidemment qu'ils doivent se précipiter dans les inyaux de cheminées, puisque ceux ci, pour peu qu'ils soient chauffes, leur presentent un état atmosphérique plus en rapport avec leur situation.

Dans le monde, on donne à ce phénomène le nom de coup de vent; il abat avec violence la fumée qui se trouve dans le tuyau et la répercute comme par explosion, d'abord sur les foyers et ensuite dans la pièce où se trouve la cheminée. Le moyen de prévenir cet inconvénient tient essenfiellement à la force du tirage, et comme nous verrons par la suice, a la hauteur, à la capacité du tuyau et à la force

d'intensité du fover.

On a pu observer par expérience que les poëles dont on se sert pour le chaussage des appartemens, sument en géneral fort pen et pen souvent , pour ne pas dire jamais. Forts de cette remarque, examinons la construction de cet appareil, et puis appliquons, s'il est possible, aux cheminées ordinaires les améliorations que nous y aurons remarquées.

La première observation qu'on fait à l'inspection d'un pocle est la difference énorme qui existe entre la capacité du tuyan qui sert à l'évaporation de la sumée avec la capacité de celui qui sert au même usage dans les cheminées.

Dans le premier, la surface de la section horizontale prise à om 6 environ au-dessus du foyer, est à peu près de

om 025 carrés. (6 pouces sur 6, )

Dans le tuyau de cheminée, au contraire, la surface de la même section est d'environ on 125 aussi carrés. ( 18 pou-

cessur 9. )

Dans les poëles, la surface de la section prise à la sortie du tuyau est de om, 025, encore cette surface est elle de beaucoup trop grande; mais la colonne d'air brûle qui s'évapore par cet orifice, est toujours à un degré de calorique plus intense que dans les tuyaux de cheminées ordinaires, par consequent, toujours en raison des pesanteurs spécifiques : la vitesse d'évaporation s'en accroît d'autant.

Dans les cheminées, au contraire, la surface de la cheminée horizontale prise à la sortie du tuyau est ordinaire.

ment de om 032, (15 pouces sur 5.)

L'expérience a démontre que la hauteur d'un tuyau de poële, pour bien fonctionner, devait être au moins de 5 ou 6 mètres, d'où il s'en suit que, toutes choses égales d'ailleurs, c'est-à-dire l'intensité du foyer, la masse d'air fournie à la combustion et la densité dans le tuyau, il faudrait pour un tuyau de cheminée construit conformément à l'ordonnance de 1672, que la hauteur de ce dernier fut à peu près de 44 mètres, et encore ne satisferait il pas entièrement aux conditions demandees, puisque par l'orifice supérieur il se glisserait une plus grande quantité d'air froid qui échapperait à la comhustion et refroidirait la colonne de fumée au préjudice de la vitesse d'évaporation.

Maintenant, supposons pour un instant que les tuyanx de cheminées se trouvent comme les maçons les construisent actuellement, c'est-à-dire de ou oco 66 (15 sur 5 par en haut et de 15 sur 9 par en bas), ce que la voirie a cru nécessaire de tolèrer; la hauteur de ce dernier encore, doit être de 16 mètres environ. Cependant les mêmes inconvéniens et les mêmes objections subsistent comme dans le

premier cas.

On conçoit que de nos jours et avec nos usages, on serait fort embarrassé de construire une cheminée qui ne fumàt pas, sans autres moyens que ceux donnés par une théorie aussi exigeante; mais pour peu qu'on réfléchisse et qu'abandonnant la routine, on veuille bien appliquer les lois si vraies et si invariables de la physique, on se rappellera cette verité si évidente que personne jusqu'à present n'a pensé à révoquér en doute, c'est que le feu n'existe pas sans air. Or il en faut à la combustion, mais seulement une certaine quantité; car il est évident qu'un foyer exposé en plein air, tel degré d'intensité ait-il, n'absorberzit que ce qui lui est nécessaire. Ainsi douc, la pièce que l'on chouffe par une cheminée ordinaire doit être d'une capacité telle qu'elle puisse fournir au foyer de la cheminée la quantité d'air indispensable à son igaition.

Si la chambre à chausser était tellement close que l'air ne s'y renouvelât pas, ce serait le cas de tirer de l'extérieur et sous le parquet ou carreau, une ventouse prenant de l'air à l'extérieur; mais il est du reste à peu près inutile de s'arrêter à cette considération; car les joints des portes et des senêtres ne sont jamais si bien saits qu'ils ne puissent sourpir.

surabondamment à cette première donnée.

Ensuite, il faut donner au tuyau une hauteur telle que les coups de vents dont nous avons parlé précédemment colent sans effet sur son embouchure, c'est-à-dire que cette dernière soit toujours élevée à un mêtre au-dessus du faitage du comble ou de tout autre objet accidentel qui l'obdenerali.

Enfin, il faut profiter des exemples du poële, et popp donner à la cheminee le même tirage, établir sur cette pronortion prise dans la nature même, la construction de la

cheminée.

Soit 36 pouces carrés, la surface du tuyau prise au dessus du foyer, soit 18 pieds la hauteur dudit tuyau; avec les deux termes de cette proportion et en ayant attention de satisfaire aux observations précédemment faites, il ne sera nas difficile de résoudre le problème de construire une che-

minée qui ne fome pas.

Cependant il n'est pas toujours possible de faire des mvaux à volonté sans entrer dans une dépense considéraable, alois il est, ce me semble, très simple de se servir de sieux tuvaux comme coffre, et d'introduire à son intérieur un nouveau tuyau en poterie ou en tôle, cette dernière dénense sera très petite et satisfera également à la demande.

Il est bon d'observer encore que le manteau de la cheminée te doit pas être élevé de plus de 2 pieds environ au-

dessus du fover.

Après ces données générales, nous croyons utile de donner ici quelques exemples de perfectionnement faits aux

appareils de chauffage.

C'est à Rumfort à qui on doit l'idée de rétrécir le corps des cheminées à la naissance du tuyau pour diminuer la masse d'air froid qui échappe à la combustion. A cet effet , il dispose au-dessus de la tablette un tablier ou languette en maconnerie; il diminue la profondeur du foyer et le termine latéralement par deux murs ou pans coupés, afin de réfléchir dans la pièce une partie de la chaleur rayonnante qui jouait dans les angles jusqu'au moment ou elle était entraînée dans le tuyan par le courant d'air ascendant. Il obtient ainsi une économie de combustible de plus de moitie, et moins de chances pour le retour de la fumée par suite d'une plus grande vitesse de tirage.

Les cheminées à la Rumfort sont très connues, quoique rarement elles soient construites convenablement; on en fait de mobiles en tôle, se fermant sur le devant, par une plaque que l'on descend à volonté : telles sont les cheminées à la prussienne et autres qui sont de véritables

poëles; la vitesse du tirage devient si rapide lorsque la laisea plus à Pair an un processe poëles; la vitesse du thase plus à l'air qu'un passage de plaque du devant ne laisse plus à l'air qu'un passage de plaque du devant ne laisse par la base qu'en neut allum. plaque du devant ne messo par le bas, qu'on peut alluner quelques centimètres par le bas, qu'on peut alluner de la planta quelques centimentes par la bas, quelques charbons arden et du menu bois, sans avoir besoin de soussier.

du menu bois, sans avoir pesoni de solution de Dans ces cheminées, on donne à la plaque du fond 18 pouces environ de largeur selon la grandeur que doit avoir la cheminée. La profondeur se règle de manière que le contre-cœur soit de 4 pouces en arrière de l'aplomb de la paroi intérieure du tuyau sur le devant, afin que la fames, s'élevant verticalement, ne trouve aucun obstacle. La pro. fondeur totale, y compris la saillie ordinaire des jambages. est alors d'environ 18 pouces; dans tous les cas, on the donne jamais moins d'un pied. Les faces latérales sont clinées ordinairement à 45 degrés, afin de réfléchir la chalon dans l'air de la cheminée; on peut cependant réduire cette inclinaison, surtout pour les cheminées qui ont des dispositions à fumer; mais il y aurait de l'inconvenient à l'angmenter, parce qu'un mouvement brusque de l'air en avant de la cheminée causerait dans le foyer des tourbillons améneraient dans la chambre des bouffées de fumée.

L'arête inférieure du tablier qui rétrécit le foyer sur le devant au-dessus de la tablette, doit descendre à 18 un 20 pouces de l'atre : en baissant cette arête et en diminuant l'écartement des jambages, on augmente de beau coup la force du tirage, la cheminée admettant moins d'air froid. On peut même alors lui donner aussi moins de pro-Iondeur, ce qui favorise le rayonnement dans la pièce Rumfort recommande que la face intérieure du tablier placé sur le devant, soit enduite en plâtre bien lissé et entretenue toujours propre pour favoriser le courant ascendant que le dessous de ce tablier ne soit pas plat, mais termini par une arête qui se raccorde par une surface convexe avec la gorge du tuyau afin que l'air appellé dans la cheminée soit mieux dirigé dans le sens du courant de la fumée et ne s'élève que graduellement avec elle sans nuire à son ascension.

Le tuyau étant rétréci à sa naissance à 4 pouces de large, il faut pour faire les ramonages démonter le haut du contrecœur; il résulte de cette sujétion que dans la plupart de ces cheminées, on donne encore à l'orifice de ces tuyaux une ouverture suffisante pour le passage du ramoneur, c'esta-dire beaucoup plus considérable qu'il ne le faudrait pour le tirage. On perd donc ainsi un des plus grands avantages de ce système: pour parer à set inconvénient, il suffit de

diquer une ouverture vers le haut du massif servant de coutre cœur, de manière que le tuyau offre dans cette partie passage d'un pied sur 10 pouces; on ferme ensuite cette poverture dans le plan du contre-cœur, soit par quelques piques posées à sec, soit par une tuile faite exprés, ou par plaque de grés placée dans une rainure destinée à la recevoir; on peut encore y adapter une petite porte en folle ou en tôle.

La plaque même servant de contre-cœur peut être mobile de manière à se rabattre en arrière pour faire les ragonages.

L'inclinaison de cette plaque sur le devant est très favoble pour réfléchir la chaleur dans l'intérieur de la pièce. Gependant si elle avait trop de saillie, elle pourrait faire uner: elle peut être en fonte ainsi que celle des cotés, ou nême encore en terre argileuse qui résiste au feu.

Avec ce procédé et b saucoup d'autres que nous ne pensus pas devoir indiquer ici, en brûlant du bois dans la deminée on utilise tout au plus 0,06 de la chaleur totale déaggée par le combustible, ce qui assurément est une bien fable partie de la dépense, tandis que par tout autre mode de chaussage, on peut obtenir 0,05 à 0,66 et même jusqu'à aoc en n'abandonnant les produits de la combustion qu'à une très forte température.

Le seul moyen d'obtenir des cheminées le plus grand effet des combustibles est d'y chauster de l'air comme dans les poëles servant de calorifères.

On remplira encore une autre condition essentielle, c'est d'établir une ventilation régulière et uniforme qui fournira la dépense de la cheminée; car si une pièce était exactement fermée, l'air brulé resterait en équilibre dans le uyau: pour que cet air s'élève il faut que d'autre air et en égale quantité afflue dans la pièce pour prendre sa place. L'air neuf doit non-seulement servir à la combustion, mais encore être dirigé de manière à renouveler l'air vicié par les personnes et les lumières, condition nécessaire surtout dans les petites pièces et particulièrement dans les chambres à coucher.

Ordinairement, l'air extérieur s'introduit par les joints des portes et des fenêtres, mais les courans qui en résultent devant avoir alors une très grande vitesse pour satisfaire à la dépense du tuyau, se font sentir d'une manière extremement désagréable, et sont très dangereux pour la

sante (1).

La cheminée peut même sumer si ces points ne prennent pas une surface suffisante pour que la masse d'air affluant soit è ale à celle que débite le tuyau, c'est même une des causes ordinaires de fumée, car cet inconvenient cesse presque toujours des qu'on ouvre la fenêtre (2).

On peut remédier à ces inconvéniens, en laisant un prise d'air à l'extérieur, soit par un vasille ou un mouliner adapté à une fenêtre, soit par un canal de ventouse pratique dans le canal même de la cheminee ou par-dessous le plancher et venant déboucher sous la tabletie le plus pres possible du foyer; mais dans le premier cas il s'introduit encore dans la pièce un terrent d'air froid fort désagréable; et dans l'autre, on ne renouvelle pas l'air vicie par la respiration et les lumières; car l'air neuf ne sert qu'à la combustion, et s'engouffre directement dans la cheminée sans traverser la pièce; il en résulte encore un rideau d'air froid qui vient frapper désagréablement les pieds et les mains des personnes qui s'approchent du foyer. Rarement enfin ces ventouses suffisent à la ventilation; car le plus souvent leurs ouvertures n'ont pas la dixième partie de la section de la cheminée.

Lorsqu'on veut se servir d'une grille pour brûler le com.

bustible, Rumfort indique encore le moyen suivant.

En construisant une maison, on aura soin d'élever en même temps près de chaque groupe de cheminées un tuyau d'air d'environ 12 à 15 pouces carres dans œuvre, ouvert par les deux houts, pour qu'il y ait toujours un courant d'air ascendant ou descendant, selon les tourbillons que les vents peuvent occasioner; deux branches de ce tuyau munies de registres, peuvent s'ouvrir dans chacune des chambres voisines, l'une de ces branches ayant une ouver. ture dans le foyer et l'autre dans la chambre, sous le pla. fond; chacune de ces branches doit avoir 4 pouces dans œuvie et pour masquer cette ouverture, on peurrait y

Les maisons neuves ou les portes et les senêtres joignent bien sont auss plus sujettes à la fumée que les vieilles.

<sup>(2)</sup> Voir la note à la fin de l'article.

<sup>(2)</sup> Les personnes qui boucheut toutes les fentes dans une pièce pour empêcher l'admission de l'air exterieur, et qui desirent cependant que la cheminée porte en haut la fumée, demandent donc deux choses contradictoires, et en attendent l'imposible.

DES CONSTRUCTIONS RUSTIOUES. alapter un médaillon ou tout autre ornement placé à un

deux pouces du mur.

On pourra par ce moyen conserver l'air échansse de la hambre, et prévenir la consommation qui s'en fait par la heminée; car, si l'air nécessaire à la combustion est fourni le tuyan à air, l'air chaud de la chambre restera à sa lace, et préviendra ainsi une grande partie des courans fair froid qui penètrent par les fentes des portes et des enètres, la chaleur dans la chambre sera plus saine et par onsequent plus agréable.

Si au contraire, on veut avoir un feu vif et éclatant, quoial'il ait l'inconvénient de griller et de faire geler en même umps les côtés opposés du corps, et qu'on le préfère à la haleur douce et égale qu'un feu moins considérable et sièn ordonné pourrait produire, on l'obtiendra en fermant le registre de la branche inférieure de communication, qui termine précisément sous la grille, et ouvrant entièment celle qui est placée près du plafond de la pièce; on nourra avoir un très grand feu produisant peu de chaleur sans subir les inconvéniens des courans d'air froid, qui Muent par les fentes des portes et des fenêtres.

Il cst facile d'apercevoir que, par un usage convenable

deux registres réunis à la manière judicieuse d'arranger le seu, on peut rendre l'air de la pièce ou plus chaud ou ous froid; qu'on peut le maintenir à une température année; qu'on peut aussi renouveler entièrement l'air de rette pièce, et que ce renouvellement peut s'effectuer, soit

graduellement, soit très promptement.

Il est sans doute plus avantageux, sous tous les rapports Matablir la ventilation au moven d'un courant d'air échausse par les parois du foyer. Depuis long-temps, ce moyen a été ndique, il est en usage maintenant dans presque tous les mêles, mais on n'a encore que des appareils imparfaits, aute d'y avoir appliqué les principes connus sur l'écou-

ement des gaz.

Le cardinal de Polignac sous le nom de Gangé, dans un anvrage très remarquable qui parut en 1716, paraît être le premier qui ait indiqué le moyen de faire chauffer de l'air ans les cavités placées autour d'un fover ; pour l'introduire ensuite dans les appartemens.

Franklin a mis ce procédé en pratique dans sa cheminée connue sous le nom de Poêle de Pensylvanie et en sit reporter tous les avantages pour l'agrément et la salubrité; cette cheminée fut accueillie avec empressement; mais comme elle était toute en fonte, on éprouva d'abord quelques difficultés pour couler les différentes pièces qui la composaient. On doit à Desarneau d'en avoir facilité l'exécution, et d'y avoir fait des améliorations qui en ont rendu l'usage commun. Cette cheminée est encore maintenant la meilleure que l'on puisse employer pour l'economie des combustibles.

Au reste, on peut considérer ces appareils comme des poêles, puisqu'ils sont en entier dans l'intérieur des pièces poêles, puisqu'ils sont en entier dans l'intérieur des pièces et quelquefois même très éloignés du corps de cheminée et quelquefois même très éloignés du traversent auxquels ils communiquent par des tuyaux qui traversent

ces pièces (1).

# ARTICLE XLV.

DES CHEMINÉES ÉCONOMIQUES; FOURNEAUX ET POÈLES.

Dans l'art d'économiser les bois de chaussage, dont nous avons déjà sait mention, on trouve la description d'un grand nombre de cheminées économiques, qui presque toutes ressemblent plus ou moins à des poèles, que l'on prentransporter d'un lieu à un autre et conséquemment placer sons d'autres cheminées déjà construites, comme celles de nos cuisines et de nos appartemens, à la campagne; parmi

<sup>(1)</sup> Il est recennu, dit Rumford, qu'il est très dangereux d'être exposé a un courant d'air froid, particulièrement quand on ne se donne pas de mouvement, mais le danger scrait bien plus grand encore lorsqu'un côté du corps serait échauffe fortement, par les rayons émanant d'un grand feu, tandis que l'autre sera gele par les courans d'air froid. Il y a une circonstance singuliere qui accompagne ces frissons, c'est qu'ils produisent leurs effets pernicieux sans qu'on ven apercaive, car comme nous ne pouvons saisir plus d'une sensation à la fois , si la sensation excessive produite par la chaleur sur l'un des côtés du corps est supérieure à celle du froid de l'autre côté, quelque rigoureux qu'il soit, et si le desagrément de la sensation que nous éprouvons nous engage à nous retourner et à changer de situation, ce mouvement sera occasione, non par le froid que nous se mentons pas, mais par la chaleur, qui, produisant un effet supericui sur notre corps , attire toute notre attention; e est ce qui pent faire decouvrir la cause de ces rhumes et catarres cruels , qui affectent souvent des personnes qui ne se doutent pas d'avoir jamais éte exposees au froid, ayant, au contraire, éprouvé des inconvéniens et des sensations desagreables de la véhémence de la chalcur ; si nous ajoutons à ces courans d'air froid qui viennent du dehors, ceux qui s'établissent naturellement dans la piece même, par le refroidissement subit de l'air chaud en contact avec les murs froids et les fenêtres, nous ne serons pas surpris que ceux qui hasardent d'entrer dans ces pièces sans être enveloppes de fourrures en d'autres vêtemens chauds, s'exposent à s'enrhumer. Je ne vois jamais une personne délicate légèrement vêtue s'exposer, au cœur de l'hiver, a une cituation aussi périlleuse sans être effrayé des conséquences.

elles nous distinguerons 1º celles dites Parisiennes, de M. Lhomond, qui sont en terre cuite, en stuc, en faïence ou en marbre, exemptes par conséquent de toute odeur métallique, qui sont d'une forme agréable, se montent et se déplacent aussi facilement que promptement ; elles ne donnent point de fumée, et garantissent des courants d'air ou ventouses qui, souvent sans utilité, ont l'inconvenient d'établir un rideau d'air froid en avant du foyer; elles sont nes salubres en ce que la combustion s'opérant au moyen de l'air renfermé dans l'appartement, il s'y renouvelle coninucliement; elles n'exigent aucun tuyau extérieur, ni heaucoup de frais d'établissement, puisqu'elles peuvent se noser dans les cheminées ordinaires.

L'économie du comhustible résulte de ce que le bois peut être placé très en avant et presque dans l'appartement, sans occasioner la moindre sumée. On modère, ou bien l'on active la combustion au moyen d'une trappe en fer qui

e leve et se baisse à volonté.

M. Lhomond construit aussi des cheminées poêles d'après les mêmes principes, et qui ont le double avantage de procurer le rayonnement d'une bonne cheminée et celle de chauster par leurs tuyaux; on peut leur assigner les mêmes places qu'aux poêles ordinaires ; leur prix , qui est de 30 à 45 fancs, selon les matériaux employés, rend ces appareils précieux pour toutes les classes de la société. La cheminée en tôle de M. Keil, avec plaque en fonte, côtés en faïence, chambranle et tablette, en marbre est d'un usage commode et agréable en ce qu'elle laisse jouir de la vue du feu, peut ge placer dans un cabinet et recevoir sur sa tablette une glace, une pendule ou autre meuble. Son prix est de for fr. , compris pose.

Celle à vapeur douce, de M. Jacquinet, celle à reverbère de M. Brochet, celle du comte de Rumford, corrigée par M. Hasselot du Heré , capitaine du génie ; celle de M. Oliier, ses poêles économiques, ceux de M. Bertrand, celui de M. de Bruyère, celui de M. Boreux, celui de M. Bernard de Rosne, dont le prix à la forge est de 36 fr.; le poële cheminée de M. Bischops, de Lausanne, qui conserve sa chaleur plus long-temps que les autres; la cuisine économique de M. Couteau, qui est portative sous la forme d'une commode; celle de M. Boreux, sons la forme d'un petit fourneau à vent, et qui conlient un ventilateur, un four, un foyer, un réchauffoir et un bassin, le tout chauffé par un seul feu donnant de la chaleur à a chambre dont elle purifie l'air, y pouvant faire la cuisine, la pâtisserie, les confitures, et apprêter dix sortes de mets

trous ou embouchures ménagés au dehors de chaque janibage de la cheminée, pour faciliter la circulation de l'aip extérieur d'un bout à l'autre de ces tuyaux.

Moyen de chauffer un appartement à peu de frais, sans bois ni charbon.

Il s'agit d'avoir une boîte d'étain dans laquelle on met deux ou treis morceaux de chaux vive, après les avoir trem pes dans l'eau froide. On ferme la boite hermétiquement et après une minute, il n'est plus possible de la toucher tant elle est brulante; la chaleur qui en sort est donce, et propte à vivisier les plantes dans une serre. Les infirmiers des hapitaux, pour chausser les lits des malades; les voyageurs dans leurs voitures, les femmes dans leurs chauffe-pieds, le peuple enfin, à l'aide de ce moyen économique, ne courra plus le danger d'être asphyxié par les vapeurs du charbon ; les occasions d'incendie dans les lieux où il n'y a point de cle minée seront moins fréquentes, etc. On ne determinera point la grandeur de la boîte; elle doit être proportionnée à celle de l'appartement ou à sa destination. Lorsque la matière a entièrement perdu sa chaleur, on en substitue d'autre successivement; et la chaux une fois éteinte peut toujours servir à l'emploi auquel en la destine ordinairement. (Extrait du même ouvrage.)

Quant aux fourneaux économiques, dont nous avons déjà parlé, nous devons aussi faire mention de ceux qui consument leur propre funée, et dont il a été question à la fin de l'article précédent; les uns, comme ceux de MM. Parker, opèrent cette combustion par le renversement de la flamme, ou, comme celui de M. Brunton, seulemen en la traversant; d'autres, comme le dit M. Neville, en faisant arriver sur la flamme, à la naissance de la cheminée une lame d'air froid qui vient fournir assez d'oxigéne pour compléter cette combustion, sauf à ajouter un ventilateur à ce moyen; lequel à force centriluge, aspire, par le mouvement de rotation, et l'air brûlé du foyer et celui qui est

nécessaire à l'entière combustion de la sumée.

Toutefois nous n'entrerons pas dans de plus grands détails sur ce sujet, qui ne trouverait que peu ou point d'application dans nos campagnes.

## Du véritable fourneau économique.

Mais il n'en sera pas de même du véritable fourneau économique, qu'on établit ordinairement dans le fournil, dont trous ou embouchures ménagés au dehors de chaque janibage de la cheminée, pour faciliter la circulation de l'aip extérieur d'un bout à l'autre de ces tuyaux.

Moyen de chauffer un appartement à peu de frais, sans bois ni charbon.

Il s'agit d'avoir une boîte d'étain dans laquelle on met deux ou treis morceaux de chaux vive, après les avoir trem pes dans l'eau froide. On ferme la boite hermétiquement et après une minute, il n'est plus possible de la toucher tant elle est brulante; la chaleur qui en sort est donce, et propte à vivisier les plantes dans une serre. Les infirmiers des hapitaux, pour chausser les lits des malades; les voyageurs dans leurs voitures, les femmes dans leurs chauffe-pieds, le peuple enfin, à l'aide de ce moyen économique, ne courra plus le danger d'être asphyxié par les vapeurs du charbon ; les occasions d'incendie dans les lieux où il n'y a point de cle minée seront moins fréquentes, etc. On ne determinera point la grandeur de la boîte; elle doit être proportionnée à celle de l'appartement ou à sa destination. Lorsque la matière a entièrement perdu sa chaleur, on en substitue d'autre successivement; et la chaux une fois éteinte peut toujours servir à l'emploi auquel en la destine ordinairement. (Extrait du même ouvrage.)

Quant aux fourneaux économiques, dont nous avons déjà parlé, nous devons aussi faire mention de ceux qui consument leur propre funée, et dont il a été question à la fin de l'article précédent; les uns, comme ceux de MM. Parker, opèrent cette combustion par le renversement de la flamme, ou, comme celui de M. Brunton, seulemen en la traversant; d'autres, comme le dit M. Neville, en faisant arriver sur la flamme, à la naissance de la cheminée une lame d'air froid qui vient fournir assez d'oxigéne pour compléter cette combustion, sauf à ajouter un ventilateur à ce moyen; lequel à force centriluge, aspire, par le mouvement de rotation, et l'air brûlé du foyer et celui qui est

nécessaire à l'entière combustion de la sumée.

Toutefois nous n'entrerons pas dans de plus grands détails sur ce sujet, qui ne trouverait que peu ou point d'application dans nos campagnes.

## Du véritable fourneau économique.

Mais il n'en sera pas de même du véritable fourneau économique, qu'on établit ordinairement dans le fournil, dont gous allons donner la description, qui se trouve dans Pflüg-

ger (tome 1er, page 82 et suivantes.)

Pour faire le pain, dit Pflugger, lessiver le linge, chauder les ustensiles d'une laiterie, préparer la buvée des bestiaux, etc., il faut de l'eau chaude; il est encore alile de faire cuire souvent des légumes et des racines qu'on donne aux vaches, aux cochons et à la volaille. Si pour satisfaire a ces differens besoins d'une exploitation rurale on se servait du seu de la cuisine, on dérangerait souvent la cuisinière dans ses fonctions. Si pour éviter cet inconvénient, on employait la cheminée du fournil, on y consommerair heaucoup de bois, et l'on tomberait ainsi dans un autre inconvénient également préjudiciable, car il est reconnu par des experiences très nombreuses et très variées, que les de la chaleur produite par un combustible donné, ou de celle qu'on aurait pu lui faire produire, s'échappent dans l'air avec la sumée, et que cette quantité est réellement perdue; on comprend aisement que lorsqu'on met un vase sur le feu pour y faire bouillir un liquide selon la methode ordinaire, non-seulement la chaleur rayonnante se perd presqu'en entier; mais une très petite partie seulement de la chaleur qui existe dans la flamme, dans la fumée, et la vapeur chaude, pénètre dans le vase, le reste s'échappe avec beaucoup de vitesse dans l'atmosphère.

Pour obvier à ces inconvéniens, on place dans le fournil, à l'endroit le plus commode, un fourneau à reverbère garni d'une chaudière de fonte établie à demeure au-dessus, dans laquelle on opère la cuisson de certains alimens; on parvient ainsi à échausser à beaucoup moins de frais, et dans un temps beaucoup plus court, toute l'eau necessaire aux différens besoins d'un ménage des champs : la construction de ce fourneau ne présente aucune difficulté et peut être executée aisément par les maçons de la campagne, figures

44 et 45.

Il consiste 1º En un massif de maçonnerie (ou de pierres de taille) de 4 pieds de base sur environ 5 pieds de hauteur, place au plus près de la cheminée, du côté opposé au four : on l'adosse au mur de refend dans lequel la cheminée est construite, asin que le conduit de la sumée do ce fourneau puisse être noyé dans l'épaisseur du mur, et que le massif du fourneau n'ait plus alors que 3 pieds 4. pouces de saillie dans la pièce : pour diminuer encore davantage la place qu'il y occupe, on supprime les angles saillans; et c'est sur le parement de ces deux pans coupés, que l'on pratique les entrées du foyer et du cendrier, La

fourneau construit dans ces strictes dimensions, ne gene en iourneau construit dans coordinate en plus que celui  $\frac{1}{4c_8}$  aucune manière le service du four, non plus que celui  $\frac{1}{4c_8}$ 

cuviers de lessive.

2º En un cendrier circulaire, ménagé dans l'intérieur massif, et prenant naissance au niveau même du carrelage de la pince : on lui donne environ 6 pouces de diametre et autant d'élévation. Son entrée est établie, ainsi que je la indique, sur l'un des paus coupés du massif, et de manne hauteur et largeur du cendrier, afin d'avoir toute, l'aisance necessaire pour le nettoyer.

Pour bien construire cette partie du fourneau, il faut tracer en meme temps, sur les carreaux de la piece les bords extérieurs du massif de maconnerie, ces pans cou pes, le cendrier et son entrée ; on élève ensuite la maçon nerie jusqu'à la hauteur de la couverte de l'entrée du cen drier: laquelle n'est autre chose que des briques simples placées en travers sur cette entrée. On arrase le tout à cette hauteur, on place sur la partie supérieure du cendrier un grillage en fer. C'est le nouveau massif ainsi arrase et cons. truit, qui sert de base au foyer dont je vais parler. Il est bon de donner à cet arrasement une légère pente autour du grillage, afin de faciliter la chute des cendres du foyer dans

le cendrier.

5º En un foyer circulaire d'un diamètre égal au plus grand diamètre de la chaudière, et dont l'axe est le prolongement de celui du cendrier; il est necessaire de faire observer ici, que la plus petite épaisseur de maçonnerie que l'on puisse admettre autour du foyer, est de 8 pouccs environ, afin qu'il conserve plus long-temps sa chaleur acquise, et comme le diamètre du foyer est déterminé par celui de la chaudière, il en résulte que la base du massif est composée, 1º du diamêtre de la chaudière ; 2º de 16 pouces ou 4 largeurs de briques pour l'épaisseur de la maçonnerie du foyer; ainsi, en supposant à la chaudière un diamètre de 2 pieds 8 pouces la base du massif devra avoir 4 pieds de longueur. Quant à sa largeur, elle est composée 1º du diamètre de la chaudière de 2 pieds 8 pouces; 2º de 8 pouces pour l'épaisseur de maçonnerie du foyer à l'extérieur; 3º de 3 ponces d'aisance qu'il faut laisser entre le bord de la chaudière et le mur de refend contre lequel le fourneau est adossé. Ensemble 3 pieds 7 pouces.

L'entrée du fover se place an-dessus de celle du cendrier ; on lui donne les dimensions suffisantes pour pouvoir ypasserle bois nécessaire à l'aliment du feu; et comme il est inutile d'y employer du gros bois, on peut en réduire les dimensions à environ 4 pouces de largeur sur 8 de hauteur : plus elle sera petite, et plus le foyer sera facile à chauffer. On la ferme pendant la combustion avec une porte en tôle forte. Lorsque le tour du foyer est élevé à la hanteur d'environ 8 pouces, on en diminue peu à peu le diamètre en forme de voitte, et de manière à embrasser étroitement la partie sugéricure de la chaudière, qui luitient lieu de clé.

4. Dans cette chaudière de fonte : elle est maintenue par on cercle de fer, scellé dans la maçonnerie supérieure, et à une élévation suffisante pour que sa partie supérieure offre une saillie d'environ un demi-pied au-dessus du niveau du couronnement du fourneau, et que sa partie inférieure descende, ou soit apparente dans le foyer, d'environ un quart de sa profondeur.

5° Enfin, dans un conduit de la fumée, de 4 pouces de côté au plus, placé dans la paroi du foyer en opposition avec l'entrée, et que l'on dirige dans la cheminée du fournil.

La saillie supérie e de la chaudière dont je viens de parler , ne devient nécessaire que lorsqu'on veut faire cuire des racines alimentaires, des herbes potagères et autres légumes à la vapeur , comme on le pratique avec beaucoup d'avantage, afin de pouvoir luter plus aisement sur le fourneau, le tonneau qui les contient. Pour opérer cette cuisson, il suffit de percer de plusieurs trous le fond d'un tonneau qu'on place au dessus de la chaudière, après avoir mis un peu d'eau dans celle-ci; on met alors les pommes de terre dans le tonneau, qu'on lute ensuite exactement avec de la terre glaise dans le pourtour de la partie inférieure, afin d'empêcher que la vapeur ne trouve une issue entre le tonneau et la chaudière ; on le couvre ensuite avec un couvercle bien adapté. Il est nécessaire de pratiquer un trou au couvercle, dans lequel on fixe perpendiculairement un tuyau pour donner un passage à l'air : on le bouche avec un bondon, ou mieux on le couvre avec une plaque de plomb bien ajustée, et qui se meut avec une charnière de même metal; ainsi, la vapeur trouvant une issue, ne pourra endommager le tonneau. Lorsque les pommes de terre, ou les autres racines sont suffisamment cuites, ce qu'on reconnaît en ôtant le couvercle, on les retire avec une cuiller, on bien on les jette dans un vase quelconque; en penchant le tonneau qu'on remplit de nouveau s'il est nécessaire ; une seule chaudière peut servir à la fois à plusieurs tonneaux ; on peut se servir aussi, au lieu de tonneau, d'un vase à demeure ayant à sa partie inférieure une ouverture qui ferme exacte. et 5 à 6 lignes d'épaisseur; l'une de 4 pieds 5 pouces de longueur, l'autre de 5 pieds 6 pouces; avec la plus grande, on fait faire un cercle sans souder les extrémités rapprochées, ainsi qu'avec la plus courte, mais auquel on laisse un vide d'environ 9 pouces entre les deux extrémités pour servir d'entrée au fourneau; ensuite l'ouvrier entaille avec le cisseau la bande la plus longue, à ses deux extrémités, et il fait l'entaille au cintre de 2 à 5 pouces de hauteur pour faciliter l'entrée du bois; ces deux cercles posés l'un sur l'antresculement, se souliement étant bien arrondis sans qu'on soit obligé de les attacher ensemble, et ils peuvent porter la plus grande chaudière sans vaciller.

Dans cette position, l'ouvrier prendra trois morceaux de fer, dit méplat, de 7 à 8 lignes d'épaisseur sur un pouce de largeur, et 6 pouces de longueur, il en formera trois équerris dont une des branches aura deux pouces de long qu'il aplatira un peu, et il percera deux trous à chaque, pour les clouer et river sur le cercle; l'autre branche entrera dans le cercle, après qu'il l'aura un peu courbée et alongée en pointe, pour que le fond de la chaudière, qui est bombé, puisse avoir une assiette plus solide; on placera ce fourneau sous une cheminée quelconque; on mettra vers le milieu, un chenet de 3 pouces d'élévation, fabriqué avec une barre de fer d'un pouce au plus d'écarrissage, pour supporter le bout des tisons.

La bouche du fourneau tournée du côté de la porte, quand on y aura mis le feu, on verra qu'avec très peu de petit bois on pourra couler la lessive, trois fois dans une heure environ, et qu'il y aura plus de cent pour cent à gaguer sur la quantité de bois consonné ordinairement.

Fourneaux de cuisine économiques ; cafetières de MM. Haret et Cadet de Vaux, qui se trouvent chez M. Cambrune, Quai de l'École, nº 16.

1° Le fourneau potager, qui permet de faire au même foyer cinq cuissons différentes.

2° Le fourneau à papier, ainsi nommé parce qu'on ne peut y employer que des copeaux de menuisier, ou des bandes de papier, au lieu de charbon; il donne la facilité de faire cuire une cotelette, ou de mettre en ébullition un de mi-litre d'eau en cinq minutes, avec deux feuilles et demie de papier; ainsi les mauvais livres et les mauvais écrits seraient hons à quelque chose.

5° Le fourneau déjeuner en tôle vernie, est composé de deux parties accolées, dont l'une est le foyer dans impuel ropère la combustion du papier ou des copeaux, et l'autre fetuve; elles sont destinées à recevoir chacune leur cassepole, dont la première chauffée se reporte sur l'orifice de l'euve pour s'y maintenir chaude, tandis que la deuxième chauffera... Ces deux casseroles sont de fer-blanc ou de doublé d'argent, garnies de couvercles et ayant un manche : un rebord leur sert d'opercule qui, fermant l'orifice du fourneau, met obstacle au peu de fumée que possède la flamme. D'ailleurs, on n'a pas de fumée en procédant bien à l'ignition, c'est-à-dire, en introduisant partiellement le appier dans le foyer.

L'anteur a ajouté à cet appareil une grille destinée à recevoir un peu de braise, une lampe à l'esprit de vin qui consomme pour environ un centime de ce liquide en un quart gheure, et un vaisseau intermédiaire qui peut faire bain marie, et qui se place dans celle des deux casseroles qui a

plas de profondeur.

M. Cadet de Vaux, auteur du fourneau déjeuner, ayant en connaissance du précédent pour braiser en quelques minutes une viande à la flatime du papier, a cru devoir le joindre à son fourneau. Cet ustensile est très commode en voyage; la cuisson de deux cotelettes s'y opère (voyez cidessus n° 2) en 5 à 6 minutes, avec 3 feuilles de papier.

Le fournéau déjeûner est à la fois simple et économique aussi bien que commode; c'est la flamme qui fournit tout le calorique nécessaire; on en a fait l'essai sous les yeux du conseil des arts mécaniques: avec deux feuilles de papier, an bout de cinq minutes, une des casseroles est entrée en

ebullition.

N'oublions pas les fours portatifs à pâtisserie, qui peuvent remplacer en tous points ceux construits en briques et coûtent beaucoup moins: ils sont ingénieusement construits. Il en est de même des cafetières en caitloux putérisés; rien de plus parfait que ces filtres; ils conservent au café sa couleur, sa force et son arôme, et il ne sent pas la bouille comme dans le fer-blanc. Tous les appareils précédens peuvent se placer sur les fourneaux ordinaires.

La marmite américaine est une sorte de marmite ou chaudron dans l'intérieur de laquelle on place un treillage en fer ou en bois, ou une deuxième marmite de l'er-blane, percée comme une écumoire, et supportée par 3 pieds qui l'isolent de quelques pouces du fond de la chaudière. Par le moyen de cette marmite, on cuit les légumes et la viande, 194 MANUEL

non pas dans l'eau, mais dans la vapeur de l'eau: pour cela on y met de l'eau jusqu'à la hauteur du treillage ou de la marmite intérieure, ensuite les objets à cuire, puis on ferma avec un couvercle le plus exactement calibré possible, et on fait bouillir l'eau. Les avantages de cette marmite, sont 1º que les légumes et autres objets exigent moins de buis, puisqu'il ne s'agit que de faire bouillir deux ou trois verres d'eau au lieu de 40 ou 50; 2º qu'ils cuisent plus promptement, et conservent toute leur saveur; 5º qu'on peut faire cuire en même temps trois ou quatre sortes de mets ou, légumes à la fois, lorsqu'il y a des séparations qui les em.

Il est à désirer que cette marmite si commode, si avantageuse et si usitée en Amérique, se propage parmi aug habitans de la campagne, surtout pour faire cuire les ponmes de terre, les châtaignes etê., dont ils font une grande consommation, et qui par ce moyen seraient meilleurs que cuites à l'eau. On en peut faire cuire encore à sec, dans un pot de fer au fond duquel on met des cendres, et qu'on place sur la flamme: elles y sont excellentes; mais le pot doit être couvert exactement, sauf un petit trou pour la

vapeur.

## Nouvelle marmite dite calefacteur, par M. Lemarre.

Cette marmite, destinée à la cuisson des alimens en général, est en fer-blanc; elle se compose d'un vasc cylindrique enveloppant latéralement un vasc circulaire, qui est une espèce de seau ou de marmite qui se ferme avec un couvercle. L'espace de 10 à 12 millimètres ( 9 à 10 lignes) entre les deux marmites reçoit l'air chaud du foyer: 20 conçoit que si on met de l'eau dans les deux vases, les deux portions d'eau séchaufferont en même temps, et qu'une fois échauffècs, la partie intérieure enveloppée de la partie extérieure, ne se refroidira que très lentement, même après l'extinction totale du feu, pouvru qu'il ne s'introduise par d'air froid dans l'espace intermédiaire.

Un registre établi sons la plaque trouée du foyer, permet de modérer ou d'arrêter la combustion du charbon.

Le vase extérieur présente trois petites ouvertures, l'une superieure pour verser l'eau, une autre inférieure garnie d'un robinet, pour la tirer, et une troisième qui reçoit un tube recourbé pour conduire la vapeur au-dehors; ce vase ne s'élève pas à une plus grande hauteur que le vase intétieur, mais il descend plus bas, et assez pour affleurer par

base la grille du foyer: il est bon de le couvrir d'un

Cet appareil donne de meilleur bouillon que par le procéde ordinaire; il présente une grande économie de comcede orden de temps; il n'a besoin d'ancun soin, et les alimens peuvent s'y conserver chauds pendant plusieurs heures; ce qui est précieux surtout pour les malades.

Poèle économique et salubre, de M. Bruyenet.

par son apparence extérieure ce poêle ne différe nullement de ceux ordinaires, mais son intérieur a subi quelques nodifications. Il s'y trouve une chaudière métallique ayant la forme d'une auge circulaire plus ou moins grande, suivant le local à chausser: on la suppose ici de six voies d'eau-Le soyer est placé immédiatement au-dessous.

La chaleur qui s'en dégage, concentrée et dirigée par des encloisonnemens et des conduits en hélice pratiques sontre les parois intérieures de la chaudière, échauffe l'eau

et se distribue par plusieurs bouches de chaleur.

L'auteur attribue à ce poêle les propriétés suivantes. 1º Sa chaleur obtenue est moins seche et par conséquent olus salubre que celle des poêles ordinaires puisqu'on a la facilité d'y mêler des vapeurs aqueuses, dans la proportion du'on veut; 2º allume une seule fois en 24 heures et fermant les soupapes, on conserve suffisamment de chaleur pour chauffer un appartement pendant le même temps; 30 on peut à toute heure de la journée en retirer de l'eau chaude pour un bain ou tout autre usage; 4º en introduisant des plantes aromatiques dans la chaudière, on parfume aisément un appartement, ou bien on obtient des fumigations salutaires à la santé d'un malade ; 5º avec un poêle de cette espèce, on peut entretenir une chaleur humide dans les serres, afin d'altérer moins les plantes que par la chaleur sèche des poêles ordinaires; 6º enfin avec des tuyaux conrenablement prolongés, on peut conduire à volonté de l'air chaud dans des pièces voisines ou à divers étages.

Poĉles dont les tuyaux ne sont pas apparens, comme dans certains établissemens de Paris.

Cette sorte de poêles dits à tuyaux renversés, pourraient facilement s'adapter dans les bâtimens ruraux et les manufactures, pour chauffer un grand nombre d'ouvriers et de domestiques à l'heure des repas : afin d'éviter l'odeur '106 MANUEL

désagréable de leurs tuyaux. Ils se placent ordinairement au centre de la pièce ou salle de réunion, et n'ont point d'autre apparence que celle d'une table carrée ou rectangulaire, couverte en marbre ou en fer coulé, haute de 3 à 4 pieds plus ou moins, l'intérieur est divisé en desta parties. La première est le foyer où l'on allume le faction dans tout autre poèle; la deuxième est vide et destinée au passage de la fumée: ces deux parties sont séparées par un diaphragme qui s'élève du fond jusqu'à 5 ou 4 pouces de la plaque supérieure du poèle; au dessous du sol est un conduit horizontal, communiquant à la moitié vide du poèle, et aboutissant au tuyau d'une cheminée dans une chambre voisine.

Des fourneaux à flamme renversés qui consument leur propre fumée.

Les poëles dont nous venons de parler seraient économi. ques et consumeraient leur propre fumée, si au lieu de les separer en deux parties par un diaphragme vertical, on les séparait en deux parties inégales par un grillage de fer horizontal. En effet : supposons ce grillage à trois on quatre pouces seulement au dessus du conduit souterrain horizontal destiné à conduire la fumée dans la cheminée de la chambre voisine, si on met quelques charbons allumés sur cet grille et ensuite quelques copeaux de bois sec, pour peu que la petite porte du poêle, qu'on laisse ouverte ordinairement, soit élevée au-dessus de ces copeaux, et que la cheminée voisine soit échaussée, à l'instant il s'établira un courant d'air assez vif à travers le poêle et dans le tuyau souterrain horizontal qui y communique ainsi qu'à la cheminée : les copeaux s'allumeront, la flamme sera renversée à travers la grille; et la sumée sera brûlée entièrement sur les charbons avant de les avoir quittés; le bois qu'on substituera aux copeaux fera de même, et l'on aura un poêle fumivore, dont la fumée ne salira jamais les tuyaux.

C'est d'après cette idée, que j'ai fait construire sous mes yeux par un maçon de campagne, dans ma salle à manger, un peèle ou fourneau fumivore avec des briques de terre crues ou cuites, un peu arrondies, liaisonnées avec du plâtre et quelques cercles de fer. Ce poële a deux tuyaux en terre cuite avec emboiture, et chauffe non seulement ma salle à manger mais mon salon qui en est voisin, et une chambre haute où les deux tuyaux se trouvent réunis, et par un coude en tôle, entrent ensemble dans une cheminée

soisine: les deux tuyaux ont chacun une ele tournante propre à intercepter le cours de la fumée réduite en vapeur, property de chaleur alternativement dans l'une ou l'autre chambre; ils ne sont jamais garais de suie; à peine sont-ils un peu noircis de la vapeur qui les parcourt, et cette fumée ne reflue point dans les salles, pour peu qu'on brile un copeau ou une feuille de papier au bord d'un des granx (où l'ai menagé une petite porte à cette intention). avant d'allumer le feu au bas du poèle par la grille. C'est un veritable fumivore qui consomme peu de bois, au moyen des cles tournantes avec lesquelles on peut en modérer la combustion; bien entendu que dans son ascension, j'ai orepare au residu de la fumée plusieurs détours qui la forcent a y deposer presque tout son calorique, et à le communiquer aux appartemens avant de gagner le tuyau de la cheminée supérieure.

Cette idee, j'en conviens, n'est pas nouvelle, c'est celle dont M.M. Roberton de Glasgovy en Écosse, ont, les premiers, fait application aux foyers des pompes à feu; il et inutile de citer et de développer ici les avantages qui en résultent, et dont chacun devrait s'empresser de profiter.

# Perfectionnement à opérer dans la construction des poêles.

M. le docteur Kretchman, de Dessau, a proposé de remplacer les grilles en usage pour porter le bois, par des barres creuses établies dans le poèle, soit en long, soit en travers; ces cylindres deboucheraient dans l'appartement à travers les parois extérieures du poêle; on adapterait à l'une de leurs extremités, vers le bas, un entonnoir en ferblanc dont l'orifice serait très près du sol, l'ouverture opposée serait dirigée vers le haut de l'appartement. Le seu étant allumé dans le poêle, les cylindres séchaussent très promptement; l'air qu'ils contiennent étant rarésié, sera chasse par l'air froid qui arrive naturellement par l'entonnoir et celui-ci sera échauffé à son tour en traversant les cylindres; par ce moyen l'appartement gagne en peu de temps une température agréable, quand même les cylindres ne seraient que médiocrement échauffés. Il est évident d'ailleurs que plus les cylindres auront de longueur, et d'élévation, plus l'effet désiré s'obtiendra promptement.

## Chaudières économiques de M. le comte de Rumford.

Ces nouvelles chaudières épargnent beaucoup de bois et autres combustibles, Lour fond, d'un pied de diamètre, porte des petits cylindres creux, ordinairement au nombre de sept, de trois pouces de diamètre et sept de longueur, (l'eau de la chaudière entre dans ces cylindres) et qui plongeant directement au milieu des matières embrasées, sont chauffès très promptement, et communiquent leur chaleur à l'eau contenue dans la chaudière.

L'expérience a prouvé qu'il ne fallait que moitié du temps, et que conséquemment il y avait économie de moitié dans

le combustible.

#### ARTICLE XLVI

DES COMBUSTIBLES ÉCONOMIQUES.

La vente d'une partie des forêts de l'État, la facilité accordée d'en défricher quelques portions, les défrichemens partiels dans les bois des communes et des particuliers, les besoins du commerce, des arts et des manufactures, et la consommation journalière dans nos habitations, qui semble s'accroître à mesure que les moyens d'y satisfaire di. minnent, ont contribué successivement et même presque tous à la fois à rendre le bois de chauffage (comme le bois de charpente) d'autant plus cher qu'il devient plus rare de jour en jour. Certains cantons même en sont dénués totalement. Ainsi on s'est trouvé successivement dans la nécessité de rechercher d'autres productions naturelles ou artificielles propres à produire le même effet que le bois dans la combustion, et l'on a fait usage d'abord de la houille ou charbon minéral, de la tourbe et de plusieurs mélanges artificiels capables de le suppléer au besoin.

#### De la houille ou charbon mineral.

C'est une substance inflammable mélangée de terre, de pierres, de bitume et de souffre, dont presque tous les ouvriers à forge se servent maintenant, et qu'on désigne aussi quelquefois sous le nom de charbon de terre, parce qu'on ne le trouve que dans la terre, à une profondeur plus ou moins grande : une fois allumée, elle conserve le feu plus long-temps, et sa chaleur est plus vive que celle du charbon de bois. Le feu la réduit en cendres, ou en une masse poreuse ou spongieuse, qui ressemble à des scories ou de la pierre ponce.

On distingue deux espèces de houille, la première est grasse, dure et compacte; sa couleur est d'un noir luisant

comme celle du jais; elle ne s'enflamme pas aisément, mais une fois allumée, elle donne une flamme claire et brillante, accompagnée d'une fumée forte et epaisse; c'est la meilleure espèce, connue plus particulièrement sous le nom de charbon de pierre.

Les charbons de la seconde espèce sont tendres, friables et sujets à se décomposer à l'air i ils s'allument facilement, mais ils ne donnent qu'une samme de peu de durée ; ils sont inferieurs à ceux de la première espèce. C'est le véritable charbon de terre, qui se trouve à peu de profondeur ordinairement, 'andis que les autres y sont très enfoncés.

Le charbon de terre est d'une grande utilité dans les usages de la vie. En Angleterre et en Écosse, où le bois est rare, on s'en sert pour le chauffage et pour cuire les alimens, et on prétend que les viandes rôties à un pareil feu sont meilleures; il est certain qu'elles sont plus succulentes, parce que le jus y est plus concentré : c'est à Liège particulièrement qu'on donne le nom de houille au charbon mineral; pour le ménager, les pauvres gens le réduisent en poudre grossière qu'ils mêlent avec de la terre glaise; ils travaillent ce mélange comme on ferait du mortier ; ils en forment ensuite des boules ou des espèces de gâteaux qu'ils font sécher au soleil pendant l'été. On brûle ces boules avec du charbon de terre ordinaire, et quand elles sont rougies, elles donnent pendant long-temps une chaleur donce et moins apre que celle du seul charbon de terre.

Cheminées pour brûler de la houille, et manière de l'allumer.

Ordinairement les foyers de ces cheminées sont creusés circulairement dans le mur, à 1 pied ou 18 pouces au-dessus du sol de l'appartement ; au bas du rensoncement et à 5 ou 4 pouces au-dessus du sol, on établit un gril qui sert de cendrier; sur ce gril on met la houille en morceaux plus ou moins gros, que l'on mélange avec quelques morceaux de charbon de bois ou de houille déjà allumée, et le tout en forme de tas ou pain de sucre un peu élevé, qui s'allume sacilement par la circulation de l'air de la chambre, attiré par le feu pour gagner le tuyau de la cheminée qui se trouve verticalement au-dessus. La droite et la gauche du foyer sont disposés pour contenir les pots, cafetières, casseroles et autres ustensiles nécessaires, et le devant est garni de quelques petits barreaux de fer pour retenir le feu et prévenir son éboulement.

Pour allumer le feu on met sur la grille un lit d'environ deux pouces de charbon de terre; on place dessus cà et là cinq ou six charbons de bois bien allumés. On met de nouveau du charbon de terre jusqu'au haut de la grille et même davautage, en rangeant les morceaux de façon que ce qui excédera la grille ne tombe point. Le feu s'allumera en très peu de temps.

Pour entretenir ce feu, il faut, lorsque le tas s'affaisse on qu'il s'y forme de grands vides, frapper avec la pincette sur la grille, afin d'augmenter l'affaissement; et y ajouter du charbon noir et les escarbilles ou morceaux restes de la veille, car ce charbon est en état de servir au chauffage tant qu'il se trouve en morceaux plus ou moins gros; il faut le remettre dans le tas jusqu'à ce qu'il soit reduit en cendres, ayant seulement l'attention de ne pas le mettre seul, mais de le mêler avec du nouveau charbon et le placer cà et là dans le las.

On a cru généralement, mais à tort, que ce genre de chaussage avait de grands inconvéniens; car sa sumée ou vapeur n'est pas plus malsaine que celle du bois, et il en sour nit beaucoup moins, encore n'est-ce qu'en s'allumant : une sois devenu rouge il n'en sort plus rien.

C'est encore une erreur de croire que les peintures et les meubles des appartemens se noircissent par le chauffage de ce charbon, de même que le linge et les habits des personses qui habitent les pièces où on tient ce charbon allumé tous le jour : les couleurs les plus tendres n'en sont pas plus gâtées que par le feu du bois. Il est d'ailleurs évident que l'on voit rarement fumer les cheminées chauffées avec le charbon de terre, ce qui est l'effet du peu de fumée que produit ce charbon, et de la manière dont il est étevé et supporté; car quand le tas de charbon est bien rangé, la fumée s'élève du milieu seulement, en colonne qui perce facilement l'air, et se trouve par sa position déjà introduite dans le tuyau de la cheminée, au lieu que le bois, fumant de toutes ses parties et surtout des bouts, ni la flamme ni le courant de l'air ne favorisent son évaporation.

La principale précaution est d'allumer le charbon de terre une heure avant la nécessité d'en jouir, après cela il aura l'avantage de donner une chaleur égale, plus continue que celle d'une cheminée garnie de bois, et surtout à bien moins de frais.

Ge feu est vif, puisqu'on ne peut pas en approcher aussi près que des feux de bois de même étenque, ni y faire rôtis les alimens qu'à une plus grande distance.

Ce feu éloigne encore la crainte des incendies, n'étant pas sujet à rouler, à pétiller comme le bois, ni à fournir une suie abondante et facile à s'enslammer. (Extrait de l'Art d'économiser le bois de chauffage, etc.)

#### De la tourbe.

C'est encore une terre brune inflammable, formée par la pourriture des plantes et des végétaux, et que l'action du feu reduit en une cendre jaune ou blanche. On distingue deux espèces de tourbe : l'une est compacte, noire et pesante, c'est la tourbe de la meilleure qualité. En Hollande, la bonne est de cette espèce. Quand elle est allumée, elle conserve le feu pendant très long-temps; elle se consume peu à peu après avoir été convertie en charbon, et elle se couvre entièrement d'une enveloppe de cendres blanches.

La seconde espèce de tourbe est brune, lègère, spongieuse, et ressemble à un amas de plantes et de racines qui n'ont souffert que très peu d'altération; cette tourbe s'enflamme tres promptement, mais elle ne conserve point sa chaleur pendant long-temps.

Comme le bois est très rare et très cher en Hollande, la tourbe est presque l'unique chaussage qu'on y connaisse, et les habitans sont forces de diminuer continuellement le terrain qu'ils occupent pour se le procurer. La tourbe, en brûlant, repand une odeur incommode pour les étrangers qui n'y sont point accoutumés; mais cet inconvénient est compense par la chaleur douce que donne cette substance, qui n'a point l'aprete du feu de bois ou de charbon de terre.

Plus la tourbe est compacte et pesante, plus elle fournit de calorique et le conserve; mais elle contient un certain acide qui la rend nuisible dans le traitement des mines de fer; pour lui enlever cet acide, on la réduit d'abord en charbon, c'est-à dire qu'on la brûle jusqu'à un certain point pour l'étousser ensuite; par ce moyen elle s'en trouve dégagée et devient propre aux travaux de la me tallurgie.

On voit par ce qui précède, que la tourbe peut être d'une grande utilité, et, dans les pays où le bois devient de plus en plus rare, on devrait faire des recherches pour en trouver.

Il ne faut pas confondre la tourbe avec des terres noires et bitumineuses, qui ont aussi la propriété de s'enslam-

Le feu de tourbe n'a aucun besoin d'être soussé ni attisé:

il est doux, égal, excellent par cette raison pour cuire et préparer les alimens. Ce feu se conserve plus facilement et plus long temps que celui de bois.

## COMBUSTIBLES ARTIFICIELS ÉCONOMIQUES.

## Boulettes inflammables de M. Rumford.

Ces boules sont composées d'égales portions de terre glaise, de charbon de terre, de charbon de bois reduits en poudre. On mêle bien le tout après l'avoir humecte; on en forme des boules de la grosseur d'un œuf de poule, et on les fait bien sécher.

On peut les rendre inflammables au point de prendre feu à la moindre étincelle, en les trempant dans une forte solution de nitre, et les faisant secher ensuite. L'auteur pense qu'on peut y ajouter avec avantage de la paille hachée ou de la sciure de bois. Les avantages de ce chauffage sont la propreté et l'économie.

#### Briquettes économiques.

Prenez deux parlies de terre argileuse dont il faut ôter toutes les pierres, et une partie de charbon de terre écrasé et passé au crible; mêlez bien le tout et le mouillez suffisamment pour en faire une pate; faites-en des boules ou des tourteaux de trois à quatre pouces de diametre, et laissezles sécher; étant parfaitement séches, si on les met sur un feu bien allumé, elles s'enflamment aussitöt et donnent une forte chaleur. Cette espèce de chauffage coûte le quart du charbon et fait un tiers d'usage de plus. ( Extrait d'un ouvrage anglais du docteur Willich. Domestic encyclopedia. )

Autres briquettes économiques. (Extrait du même ouvrage.)

Prenez terre glaise, fiente de vache, boues des rues; sciure de bois, gazon, crottin de cheval, paille et surtout debris de tan; on peut y ajouter du verre en poudre, de la poix, du goudron, du marc des huiles ou tout autres matières combustibles à bon marché; on fait un trou rond en terre, du diamètre de 5 à 6 pieds, et dont le fond est pave en briques.

Il faut d'abord y délayer une certaine quantité de terre glaise, puis on y ajoute une partie des autres ingrédiens que l'on mêle bien ; on remet de la terre , ensuite de ces mêmes substances, et on continue à remuer et à ajouter de la terre chargée des autres ingrédiens, jusqu'à ce que le tout soit bien mêlé et prenne une consistance telle qu'on ne puisse plus le remuer; on laisse reposer le mélange et évaporer l'humidité jusqu'à ce que la masse puisse être divisée en morceaux.

On a des moules de bois d'environ 4 pouces de diamètre, on en mouille l'intérieur pour que la masse ne s'y attache pas; on saupoudre cette masse avec de la sciure de hois, et on la met dans les moules par parties, qu'on fait enfin sécher en plein air ou sous des hangards.

Briques de charbon de terre , d'après M. Carrey.

En Flandre, on est dans l'usage de consommer du charhon de terre sous la forme de petites briques ou de boules de la grosseur d'un boulet de canon de dix à douze livres.

En voici la composition :

On prend un baquet ou futaille coupée en deux, qu'on remplit jusqu'au tiers avec de la bonne argile. On achève de remplir ce baquet avec de l'eau jusqu'à 5 pouces près du bord, et on délaie cette argile avec cette eau le mieux possible. On prend ensuite du charbon de terre bien pilé. (même passé à la claie) on en fait un tas, au milieu duquel on fait un trou en rond , comme quand on veut faire fuser de la chaux. On remue l'eau du baquet, afin qu'elle soit bien chargée de glaise, on en verse un seau sur le trou rond du charbon de terre. On mène et ramène ensuite ce charbon, de la circonférence au centre et du centre à la circonférence, avec un rable ou une truelle à long manche, comme on fait pour le mortier de chaux et sable, jusqu'à ce que le tout soit en consistance de mortier un peu épais. Alors, on procède à en fabriquer des briques ou des boulets. Les briques se fabriquent comme dans les tuileries. Les boulets se fabriquent avec les mains : on met les unes et les autres sécher à l'ombre. Au bout de vingt-quatre heures, on peut les relever et les mettre en pile à l'abri de l'injure du temps. Quinze jours après , elles sont bonnes à brûler : si le feu du charbon de terre ordinaire peut durer cinq heures, le feu de ces briques ou boulets peut en durer huit.

### Chauffage économique à la vapeur.

Nouveau système pour chausser les serres chaudes, les maisons, les manusactures, etc., par le moyen de l'eau chaude circulant dans des tubes d'un petit diamètre sermés hermétiquement de toutes parts. Ce système, appliqué en Angleterre, aux serres chaudes de M. Palmes à Parson's-Green près Fulham, est décrit dans Gardener's Magazine,

duit la combustion passe à travers la grille I, et le combustible sur cette grille devient en peu de temps une masse en ignition; J est une porte pratiquée dans la face du fourneau, par laquelle le combustible peut être allumé et

attisé. Les figures 52, 53, 54 montrent la manière suivant laquelle je construis les ajoutages de l'appareil. Ces figures sont sur une plus grande echelle, pour les rendre plus claires. La figure 52 fait voir en coupe la manière de rennir deux tuyaux K et L. On voit que le bout du tube K est ton mine en biseau intérieurement et exterieurement, de manière à former un tranchant affile, qui s'appuie contre la face plane du bout du tube L; les extremités de ces tabes sont taraudées en seus contraire, l'une à droite, l'autre gauche; ils se vissent dans un meme écrou M, formant donille, lequel est taraudé moitié de sa hauteur à droite, et moitie à gauche ; les deux bouts des tuyaux K et L sont ainsi fortement reunis ensemble, et ne laissent pas passer d'ean à travers leur joint. Par le même moyen, je reunis un nom bre de tubes proportionne à l'objet auquel l'appareil est appliqué.

Les figures 55 et 54 sont deux dessins de la réunion d'un récipient, N avec le lube P et la pipe Q. Le récipient N est destiné, par sa capacité, au dessus du niveau de l'eau dans les tubes de circulation, à remédier à l'expansion de l'eau chauffée. Ge récipient N est fermé par le haut par une espèce de robinet à vis, qu'on ouvre pour laisser échap. per l'air pendant qu'on remplit d'eau l'appareil, et qu'on tient parfaitement ferme quand l'appareil est plein et que Pair est entièrement chasse. Comme l'augmentation du vo. lume de l'eau est d'environ un vingtième avant qu'elle ne se réduise en vapeur, je fais le récipient N d'une capacité double de celle de tous les autres tubes. OO, sont des tuyaux courts terminés en tronc de cône de chaque bout : ces cônes tronqués entrent dans des orifices protiqués dans le récipient N; et dans le bout des tubes P et Q; le tube P est un de ceux par lesquels l'eau chaude est conduite au serpent A pour aller remplir sa destination, et la pipe Q sert à introduire l'eau dans l'appareil, et à régler la hauteur.

C'est le sommet de la pipe Q, qui règle la hauteur à partir de laquelle, et en contrehaut, la capacité du récipient N doit être assez grande pour compenser la dilatation de l'eau. Sur les deux tubes P et Q, sont formés aux extrémités, deux collels R, et par le moyen de deux rondelles piates SS, des boulons et des écrous TT, l'ajoutage sera par-

faitement ferme de toutes parts. Au sommet V de la pipe O y a un collet bride par des boulons X et des écrous W qui maintiennent fortement le trone de cone Y à l'ouverquire du tube Q, qui sert d'entonnoir pour remplir d'eau poppareil. Au bas du récipient N se réunit la pipe B , par an ajoutage semblable à celui que nous avons décrit, figure 52.

Ayant décrit la meilleure manière suivant laquelle je concois que doivent être construites les différentes parties de l'appareil, je procederai à en expliquer quelques applica tions. Figure 55 est l'élévation longitudinale, et la fig. 56 et 57, le plan d'une disposition pour appliquer mon perfectionnement à chauffer les plaques métalliques A A, sur lesquelles on peut donner aux planches gravées le degré de chaleur nécessaire pendant qu'on frotte l'encre dessus pour l'impression ; il est évident que ces plaques A peuvent être appliquées à différens usages, par exemple, à faire la cuisine. Le tube P est celui qui , comme il a été dit ci-dessus , conduit l'eau chaude du fourneau à sa destination, et le tube C celui qui la reconduit au foyer, pour se chauffer de nouveau après qu'elle a donné sa chaleur.

Voici la manière dont je construis les plaques A : je fais un moule rectangulaire de la grandeur demandée ; je place dedans la partie du tube P, courbée comme on le voit en plan sur la figure 56 et 57, et ensuite je remplis le moule de plomb fondu ou autre métal liquéfié, suivant le degré de chaleur que la plaque est destinée à supporter ; par ce moyen, je produis des surfaces métalliques qui deviennent chaudes par le passage de l'eau chaude dans le tube P.

La figure 58 indique en plan la manière de disposer le tuyau d'une plaque destinée à faire bouillir du sirop, ou à raffiner du sucre. Une plaque disposée de cette manière, mettra en ébullition, et même réduira en vapeur le liquide

contenu dans la chaudière qu'on mettra dessus.

Pour chausser les appartemens, les tubes P et C sont placés dans le plancher de chaque chambre; si l'on désire une grande chaleur, on fera circuler plusieurs fois ces tubes dans la même chambre. J'ai trouvé que les tobes dans lesquels l'eau circule, peuvent présenter des surfaces égales à trois fois celles des tubes serpentant dans le fourneau; et la température qui est alors nécessaire dans le serpent placé autour du fourneau, les tubes n'ont point brûlé.



